

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LA ROCHELLE

R E C E P I S S E D E D E P O T

HOTEL DE LA BOURSE
14, RUE DU PALAIS
17000 LA ROCHELLE
TEL : 46 41 34 65 MINITEL 3629 2222

MAITRE WILLEMS PATRICK
20 RUE LEONCE VIELJEUX
17000 LA ROCHELLE

V/REF :
N/REF : 58 B 2 / A-926

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHELLE CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 29/06/95, SOUS LE NUMERO A-926,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 15/05/95

ASSEMBLEE DU DIRECTOIRE EN DATE DU 24.04.95
CONSEIL DE SURVEILLANCE EN DATE DU 15.05.95
MODIFICATION DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
ET DU DIRECTOIRE

... CONCERNANT LA SOCIETE
EXPERTISE COMPTABLE DE LA ROCHELLE ET DU CENTRE OUEST
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
RUE FRANCOIS HENNEBIQUE
LAGORD
17140 LAGORD

R.C.S LA ROCHELLE B 581 780 020 (58 B 2)

LE GREFFIER



LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR BISTRE SIGNIFIE QUE VOUS
ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

Directoire

Réunion du 24 Avril 1995

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le vingt quatre Avril à neuf heures,

Le Directoire de la "SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE LA ROCHELLE ET DU CENTRE OUEST - S.T.E.C.O.", Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1.600.000 F, dont le siège social est à LAGORD (17140), Z.A. Les Greffières, Rue François Hennebique; R.C.S. LA ROCHELLE B 581 780 020,

S'est réuni au siège social sur la convocation de son Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Gérard JOUBERT
- Monsieur Alain PELLETIER
- Monsieur Jean-Jacques BESSON
- Monsieur Michel PAPIN
- Monsieur Jean-Michel PLUCHON

Le Directoire, réunissant ainsi la présence effective d'au moins la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gérard JOUBERT, Président, assisté de Monsieur Jean-Jacques BESSON, Secrétaire.

*

a. - Démission de Monsieur PLUCHON

Monsieur Jean-Michel PLUCHON fait part à ses collègues du Directoire, de son désir de démissionner de ses fonctions de membre et de Directeur Général du Directoire, à compter de ce jour.

Le Directoire en prend acte.

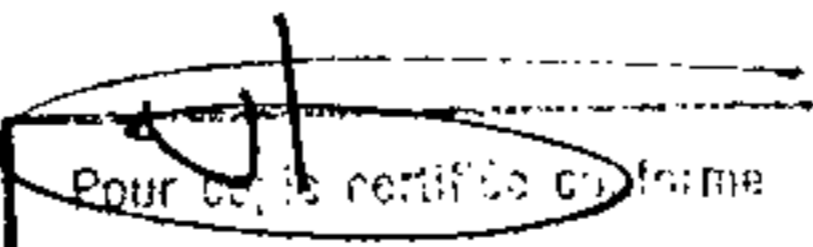
b. - Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Directoire, sur la proposition de son Président, décide de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire pour le **LUNDI 15 MAI 1995 à ONZE HEURES QUARANTE CINQ**, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1° - Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance;
- 2° - Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par le Président et le Secrétaire.


Pour ce, je certifie en forme
Le Président Directeur Général.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 15 MAI 1995

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le quinze Mai à onze heures quarante cinq, les actionnaires de la "SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE LA ROCHELLE ET DU CENTRE OUEST - S.T.E.C.O.", Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1.600.000 F, dont le siège social est à LAGORD (17140), Z.A. Les Greffières, Rue François Hennebique; R.C.S. LA ROCHELLE B 581 780 020,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par le Directoire, conformément à l'article 7.1. des Statuts.

La feuille de présence a été émargée par les actionnaires ou leurs mandataires, en entrant en séance.

La présidence est assurée par Monsieur Jacques COHADES, Président du Conseil de Surveillance.

Messieurs Jean-Jacques BESSON et Claude DAVIAUD, sont Scrutateurs, étant par eux-mêmes et comme détenteurs de pouvoirs, les deux plus forts actionnaires présents, acceptant cette fonction.

Président et Scrutateurs désignent Monsieur Alain PELLETIER, comme Secrétaire du bureau.

Après vérification des pouvoirs et de la feuille de présence, celle-ci -certifiée exacte par les membres du bureau- indique que les actionnaires présents et représentés, possèdent 5.384 actions sur les cinq mille trois cent quatre vingt six actions ayant le droit de vote, composant le capital social. A ces actions présentes et représentées, sont attachées autant de voix.

Le quorum requis étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- 1° - **Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance;**
- 2° - **Questions diverses.**

Puis il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation;
- le rapport du Directoire;
- le projet des résolutions soumises à l'Assemblée;
- et plus généralement, les documents sur lesquels a porté le droit d'information des actionnaires, tels que défini par les articles 168, 169 de la loi et 133, 135 du décret sur les sociétés commerciales.

Monsieur le Président déclare que les actionnaires ont pu exercer ce droit d'information dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée lui en donne acte.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du Directoire et toutes précisions sur le candidat aux fonctions de membres du Conseil de Surveillance.

Ces lectures terminées, le Président ouvre la discussion :

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix la résolution suivante, découlant de l'ordre du jour :

RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance, avec effet de ce jour, Monsieur Jean-Michel PLUCHON, demeurant à PUILBOREAU (17138), 18 rue Voltaire, né le 15 Septembre 1957 à LA ROCHELLE (Charente Maritime), pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2000.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nombre de votants :

Contre :

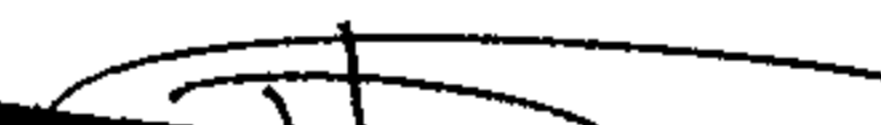
Pour :

Abstention :

Cette résolution est

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures cinquante cinq.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par tous les membres du bureau après lecture.


Pour copie certifiée conforme
Le Président du Conseil Général,

Conseil de Surveillance
Réunion du 15 Mai 1995

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le quinze Mai à douze heures,
Le Conseil de Surveillance de la "SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE LA ROCHELLE ET DU CENTRE OUEST - S.T.E.C.O.", Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1.600.000 F, dont le siège social est à LAGORD (17140), Z.A. Les Greffières, Rue François Hennebique; R.C.S. LA ROCHELLE B 581 780 020,

S'est réuni au siège social sur la convocation de son Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Jacques COHADES
- Monsieur Jack GEORGIN
- Monsieur Jacques RABARDEAU
- Monsieur Jean-Michel PLUCHON

Le Conseil réunissant ainsi la présence effective de la totalité des membres du Conseil, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques COHADES, Président du Conseil de Surveillance, assisté de Monsieur Jacques RABARDEAU, Vice-Président, Secrétaire.

Est également présent à la réunion, Monsieur Gérard JOUBERT, Président du Directoire.

*

1. - Nomination d'un nouveau vice-Président du Conseil de Surveillance

Monsieur le Président rappelle au Conseil que l'Assemblée des actionnaires 15 Mai 1995, a nommé avec effet du même jour, Monsieur Jean-Michel PLUCHON en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

Monsieur le Président informe ensuite le Conseil, que par lettre en date du 10 Mai 1995, Monsieur Jacques RABARDEAU, a démissionné de ses fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Prenant acte de cette démission, le Conseil, après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité, avec effet de ce jour, Monsieur Jean-Michel PLUCHON en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'Assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2000.

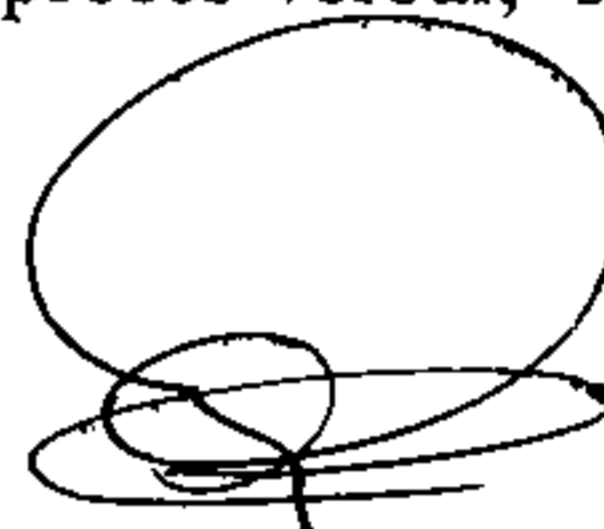
Monsieur Jean-Michel PLUCHON déclare accepter cette fonction et remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent.

2. - Nomination d'un membre du Directoire

Le Conseil de Surveillance nomme en qualité de membre et de Directeur Général du Directoire, Monsieur Jean-Luc BOCQUET, demeurant à NIEUL SUR MER (17137), 4 Ter, Route de Marsilly, né le 18 Février 1959 à PARIS (15ème), pour une durée de quatre années, soit jusqu'au 15 Mai 1999.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures quinze.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

A handwritten signature consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke.

Pour copie certifiée conforme
Le Président Directeur Général,